

La Jurade Princièrè de Chimay

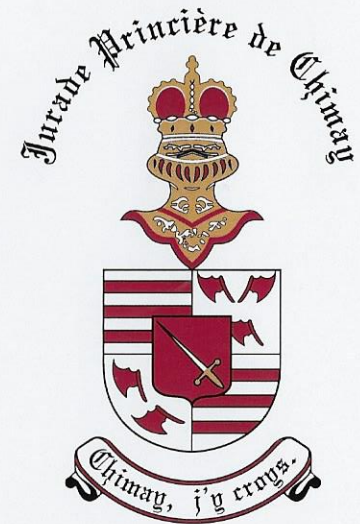
ASBL Jurade Princièrè de Chimay
N°E.: 433 348 389 rue Forge Monseu, 15 6461
Virelles
chapitre.juradeprincièrè.chimay@skynet.be

www.juradeprincièrèchimay.be



Avec le soutien des produits
que nous défendons.

— Invitation —



Invitation

La Famille Princièrre de Chimay,

Le Grand Jurat Chancelier Pierre Salingros,

Le Grand Chancelier Fondateur Philippe Macq,

Les Grands Jurats :

Bernard Bienaimé, Lucia Ciufo Leone, Jean-Marie Docquir, Thérèse Gaillez, Stéphane Gautier, Reine-Marie Janssens, Claudine Kinnen-Raux, Patrick Lust, Suzanne Maistriaux, Geoffrey Manise, Raphaël Matanda, Bodo Michalke, Marie-Jeanne Paroche, Baudouin Petitjean, Jean-Claude Poucet, André Rousseaux, Luc Simonart, Vincent Thône, Angèle Tourneur, Chantal Vaccin, Jean Yernaux,

Les Jurats,

Les Compagnons,

Les Ambassadrices et Ambassadeurs

ont l'immense plaisir de vous inviter au

**XXXV^{ème} CHAPITRE SOLENNEL DE LA JURADE
PRINCIÈRE DE CHIMAY**

le dimanche 09 octobre 2022

dans le cadre prestigieux du Château de Chimay.



Tenue de ville souhaitée.

Menu

Crémant d'Alsace et ses mises en bouche

*Mousse de jambon grand jurat,
vinaigrette cornichons,
toasts vieux Chimay,
croquants (tuile) à la moutarde*

Trou normand: galopin de Ginmay

*Dodine de coucou de Malines farcie,
polenta frit, légumes racines,
jus de vinaigre balsamique*

*Plateau de fromages de Chimay
avec ses garnitures de noix,
raisins et pain à la trappiste*

*Pièce montée du 35^{ème}
et son pétillant*

Café

Traiteur: Loïc Pierard

Programme

- 8H00** Accueil des confréries et petit déjeuner à l'Athénée Royal, rue de Noailles, 6460 Chimay.
- 8H45** Mise en habit.
- 9H00** Appel des confréries pour le cortège vers le château.
- 9H30** XXXV^{ème} chapitre solennel anniversaire au Château des Princes de Chimay.
- 11H30** Verre de l'amitié.
- 13H00** Repas gastronomique en la salle SUDHAINA, précises rue des Battis, 34 - 6464 Baileux.
- Repas dansant animé par Jo Scinta.

Le nombre de personnes étant limité, il sera tenu compte des réservations selon leur ordre d'arrivée et effectives uniquement après réception du paiement de 55 € par personne (boissons non comprises) avant le 30 septembre 2022 sur le compte IBAN BE54-3701007064-97

Pour les intronisations, les demandes doivent être réceptionnées impérativement avant le 15 septembre 2022, accompagnées d'un très court CV présentant la confrérie. Une petite anecdote est souhaitable.

Tout courrier doit être adressé uniquement au secrétariat chapitre:

Chapitre.juradeprincièrre.chimay@skynet.be
ou M.-J.Parache, Le Feuillet 14 à B-6460 Chimay.
Téléphone: 00 32 60 21 25 21

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. L'organisateur décline toute responsabilité si une infraction était commise suite à l'alcoolémie, l'usage de produits stupéfiants ou de médicaments.



Carte réponse de participation et demande d'intronisation

À renvoyer directement et UNIQUEMENT :

au secrétariat chapitre pour le 30 septembre 2022 au plus tard,

si demande d'une intronisation : CV à recevoir le 15 septembre 22 au plus tard :

Marie-Jeanne PAROCHE Le Feuillet, N° 14

B-6460 CHIMAY

Courriel : chapitre.juradeprincièrè.chimay@skynet.be

Nom de la Confrérie

Mme / Mr

Personne proposée à l'intronisation : Mr ou Me :

Adresse

Courriel:

Téléphone :.....

Nombre de personnes qui participeront au repas :

L'intronisé(e), Mr ou Me.....sollicite le Grand Conseil d'être élevé au grade de **COMPAGNON** lors du 35^{ème} chapitre solennel de la Jurade Princièrè de Chimay du dimanche 09 octobre 2022 et d'y être revêtu des titres de la charge.

Prix du repas par personne (hors boissons) : **55 euros à payer par virement au compte n° BE54 3701007064 97 BIC : BBRUBEBB Jurade Princièrè de Chimay**

Une intronisation est offerte si participation au chapitre en tenue d'apparat et au repas.

Une seconde intronisation est payante.

Seul le paiement réceptionné AVANT le 30 septembre 2022 sera pris en compte pour la réservation.

Vu les conditions imposées par le traiteur, tout repas réservé et non annulé avant le 03 octobre 2022 ne sera pas remboursé. Le prix de 55 euros sera exigible, sauf cas de force majeure. Aucune réservation ne sera acceptée sur place.

Curriculum vitae gastronomique et honorifique à joindre à la présente avec une anecdote personnelle.

Signature,